

OROSDI

Rapport financier semestriel au 30 juin 2013

1	Principales informations sélectionnées	2
1.1	Identité de la Société	2
1.2	Chiffres clés au 30 juin 2013	2
2	Rapport semestriel d'activité	4
2.1	Présentation de la Société Orosdi.....	4
2.2	Composition du portefeuille d'actifs immobiliers	4
2.3	Structure et évolution du capital	5
2.4	Activité de la Société au cours du premier semestre 2013 - Analyse des résultats et de la situation financière.....	6
2.5	Evénements importants survenus depuis la fin du premier semestre 2013	9
2.6	Principales transactions entre parties liées	9
2.7	Evolution prévisible, perspectives d'avenir et principaux risques et incertitudes relatifs à l'activité de la Société jusqu'à la clôture de l'exercice	10
3	Comptes sociaux au 30 juin 2013.....	13
3.1	Etats financiers d'Orosdi au 30 juin 2013	13
3.2	Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels.....	36
4	Gouvernance d'entreprise	39
4.1	Structure de gouvernance de la Société	39
5	Personne responsable	40
5.1	Personne responsable du Rapport Financier Semestriel.....	40
5.2	Attestation des personnes responsables du Rapport Financier Semestriel	40

1 PRINCIPALES INFORMATIONS SELECTIONNEES

1.1 Identité de la Société

Orosdi est une société foncière cotée qui a vocation à investir dans l'immobilier commercial et d'entreprise (bureaux, parcs d'affaires, entrepôts, centres commerciaux et éventuellement logements).

Orosdi est une société en commandite par actions, au capital de 23.315.200 euros, identifiée sous le numéro 552 022 832 RCS Paris, dont le siège social est situé au 112, avenue Kléber, 75116 Paris.

Place de cotation : Euronext Paris, Compartiment C

Code ISIN : FR0000039141 - OROS

1.2 Chiffres clés au 30 juin 2013

Lors de sa réunion en date du 26 juillet 2013, le Conseil de surveillance a examiné les comptes sociaux de la Société Orosdi (tel que défini ci-après) au 30 juin 2013, arrêtés par le gérant.

Une présentation des comptes semestriels figure en section 2.4.2 du présent rapport financier semestriel (le "**Rapport Financier Semestriel**").

1.2.1 Compte de résultat

Les chiffres clés du compte de résultat sont les suivants :

(en euros)	30 juin 2013	30 juin 2012
Chiffre d'affaires net	2.694.111	378.466
Résultat d'exploitation	(1.186.327)	(4.110.339)
Résultat courant avant impôts	(3.696.221)	(7.319.802)

1.2.2 Bilan

Les chiffres clés du bilan sont les suivants :

(en euros)	30 juin 2013	30 juin 2012
Actifs immobilisés	127.654.486	145.042.039
Actifs non immobilisés	10.406.064	3.745.895
Capitaux propres	9.046.917	18.267.958
Dettes	129.493.039	130.625.820

1.2.3 ANR (en euros)

ANR (en euros)	30 juin 2013	30 juin 2012
Capitaux propres	9.046.917	18.267.958
ANC	9.046.917	18.267.958
Plus-value latentes		
Immeubles de placement		
Valeur comptable :	127.634.350	131.223.288
Valeur réelle :	234.500.000	216.000.000
Plus-value	106.865.650	84.776.712
ANR	115.912.567	103.044.670

2 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Le présent rapport semestriel d'activité a été établi afin de présenter l'activité de la Société Orosdi au cours du premier semestre 2013.

2.1 Présentation de la Société Orosdi

2.1.1 Organigramme

Au 31 décembre 2012, le groupe Orosdi (ci-après le "**Groupe**" ou le "**Groupe Orosdi**") était constitué des deux sociétés suivantes :

- Orosdi, société mère (ci-après "**Orosdi**" ou la "**Société**") ; et
- Orosdi La Chapelle (ci-après "**Orosdi La Chapelle**" ou la "**Filiale**"), contrôlée à 100% par Orosdi. Orosdi La Chapelle était une société à responsabilité limitée unipersonnelle. Orosdi La Chapelle détenait depuis octobre 2007 l'un des deux sites immobiliers du Groupe d'une surface d'environ 11.000 m² situé Porte de la Chapelle à Saint Denis (93200). Le site immobilier situé Porte de la Chapelle a été cédé le 27 décembre 2012 à la société SCI CEREP FRANCE R pour un montant de 13,2 millions d'euros (voir sections 1.2.6.1 et 1.2.6.4 "Expertise du patrimoine" du rapport financier annuel de la Société (le "**Rapport Financier Annuel**"). Orosdi La Chapelle a fait l'objet, en application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, d'une dissolution sans liquidation avec transmission universelle du patrimoine au profit d'Orosdi au cours du 1^{er} trimestre 2013 (voir section 1.2.8 du Rapport Financier Annuel, disponible sur le site Internet www.orosdi.com (section "Documents financiers").

Au 30 juin 2013, à la suite de la dissolution sans liquidation d'Orosdi La Chapelle avec transmission universelle de son patrimoine au profit d'Orosdi, le Groupe n'existe plus et seule la Société perdure.

2.2 Composition du portefeuille d'actifs immobiliers

Orosdi a pour objet l'investissement immobilier et détient à ce jour un ensemble immobilier sis rue Blanche, dans le neuvième arrondissement de Paris.

En effet, dans le cadre de la négociation pour la prorogation de l'emprunt bancaire qui a été signé le 30 janvier 2013, la société s'est engagée à ne détenir qu'un seul actif, celui sis rue Blanche.

Cet ensemble a fait l'objet de travaux visant à le restructurer en profondeur de façon à le relouer comme immeuble à usage principal de bureaux. Les travaux ont été réceptionnés le 20 janvier 2012 et Orosdi a déposé une déclaration d'achèvement des travaux le 19 avril 2012. Le site offre environ 20.419 m² de bureau de classe A et 1.355 m² d'immeuble d'habitation, ces derniers étant dédiés au logement social pour une durée de 20 ans à compter de la date de livraison de l'immeuble.

Une convention APL a été signée en décembre 2010 dans le cadre du processus d'agrément des logements sociaux prévus par le projet de restructuration. Ces logements sociaux ont également été réceptionnés le 20 janvier 2012 et ont été mis en location dans le cadre de la convention visée ci-dessus au début du second trimestre 2012 pour une superficie de 999 m².

Au 31 décembre 2012, cet actif a également fait l'objet d'une valorisation par Jones Lang Lasalle. Les conclusions du rapport d'évaluation retiennent une valeur de marché de 234.500.000 euros.

Il est rappelé qu'Orosdi a souhaité engager sur cette opération une démarche Haute Qualité Environnementale et a obtenu la certification "NF Bâtiments Tertiaires – démarche HQE®".

La société CRITEO, société internet à forte croissance, a signé un bail commercial avec Orosdi en début d'exercice 2012 concernant cet immeuble et pour une superficie de 9 242 m². Cette prise de bail est assortie d'une franchise de loyer d'un an.

Le site du 32 rue Blanche constitue l'un des rares immeubles de bureaux à avoir été livré en 2012 dans le centre de Paris; cette faiblesse de l'offre disponible rend la Société relativement confiante quant à sa capacité à signer d'autres baux au cours de l'exercice 2013.

2.3 Structure et évolution du capital

2.3.1 Actionnariat au 30 juin 2013

Au 30 juin 2013, le capital social de la Société était fixé à la somme de 23.315.200 euros, divisé en 1.024.000 actions de 22,76875 euros de valeur nominale chacune, intégralement libérées et réparties comme suit :

	Actions		Droits de vote	
	Nombre	En %	Nombre	En %
CEREP Investment France S.à.r.l.	1.017.645	99,37939	1.017.645	99,37939
Dirigeants	4	0,000391	4	0,000391
Flottant	738	0,07207	738	0,07207
Action auto-détenues	5.613	0,548145	5.613	0,548145
Total	1.024.000	100%	1.024.000	100%

Le tableau ci-dessus a été établi conformément au calcul préconisé par l'article 223-11 alinéa 2 du Règlement général de l'AMF qui précise que le nombre de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote.

Aucun droit de vote double n'a été attribué par les statuts aux associés de la Société.

2.3.2 Associé commanditaire de référence

99,09% du capital d'Orosdi est détenu par CEREP Investment France S.à.r.l. (voir section 1.2.4.2 "Actionnariat au 31 décembre 2012" du Rapport Financier Annuel), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois au capital de 12.500 euros, dont le siège social est sis 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 à Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.924.

De plus amples informations relatives à l'actionnariat de la Société sont incluses à la section 1.2.4 du Rapport Financier Annuel.

2.3.3 Cours de bourse

Nom de l'instrument	ISIN	Code Euronext	Marché	Mnémo	Date
OROSDI	FR0000039141	FR0000039141	PAR	OROS	19/06/12 11:30 CEST

Date	Ouverture	+ haut	+ bas	Clôture	Volume
30/11/2012	47,80	47,80	47,80	47,80	8.00
25/02/2013	32,00	32,00	32,00	32,00	4.00
27/05/2013	32,00	32,00	32,00	32,00	99.00
19/06/2013	32,00	32,00	32,00	32,00	2.00

Source : NYSE Euronext

2.4 Activité de la Société au cours du premier semestre 2013 - Analyse des résultats et de la situation financière

2.4.1 Activité de la Société et du Groupe au cours du premier semestre 2013

Au cours du premier semestre 2013, la Société Orosdi a continué à gérer son patrimoine immobilier et à examiner des opportunités d'investissement.

2.4.1.1 Prorogation de l'échéance de la dette senior et des financements groupe

➤ Prorogation de l'échéance de la dette senior (avenant n°5 du 30 janvier 2013)

En janvier 2013, la société a signé un avenant à la convention de crédit avec ses partenaires financiers.

Cet avenant prévoit l'extension du crédit senior pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 16 juin 2014.

Les garanties et sûretés mises en place dans le cadre de la convention de crédit font également l'objet d'une prorogation, dont notamment les sûretés hypothécaires prorogées jusqu'au 16 juin 2015.

➤ Prorogation des échéances des financements groupe

En date du 25 janvier 2013, les sociétés CEREP Investment France S.à.r.l. et CEREP III Finance S.à.r.l. ont prorogé la date d'échéance de leurs prêts respectifs du 1er novembre 2012 au 31 décembre 2014.

2.4.1.2 Publication du Rapport Financier Annuel

Le Rapport Financier Annuel au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 a été mis à disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2013. Il contient notamment le rapport de gestion du gérant, le rapport général du Conseil de surveillance, le rapport du président du Conseil de surveillance sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne, les comptes sociaux et consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ainsi que les rapports sur les comptes annuels et spéciaux des commissaires aux comptes.

Le Rapport Financier Annuel, ainsi que le communiqué relatif à l'arrêté des comptes peuvent être consultés sur le site Internet d'Orosdi à l'adresse www.orosdi.com (section "Documents financiers" et "Communiqués de presse").

2.4.1.3 Publication du rapport d'information trimestrielle pour le premier trimestre 2013

Le 14 mai 2013, la Société a publié son rapport d'information trimestrielle concernant le premier trimestre 2013. La plupart des informations, relatives notamment aux opérations et évènements importants dudit trimestre, leur incidence sur la situation financière de la Société ainsi que les évènements postérieurs et les perspectives et

objectifs pour l'avenir sont reprises par ailleurs au sein du présent Rapport Financier Semestriel.

- Chiffre d'affaires comparé (hors taxes) de la Société

(en milliers d'euros)	2013	2012
1 ^{er} trimestre	1.448.675	-
2 ^{ème} trimestre	1.245.436	379.298
3 ^{ème} trimestre		1.534.223
4 ^{ème} trimestre		1.483.633

- Société Orosdi : chiffre d'affaires net (hors taxes)

Le chiffre d'affaires net (hors taxes) réalisé par la Société au terme du premier semestre 2013, égal à 2.694.111 euros, correspond (i) au chiffre d'affaires réalisé par Orosdi La Chapelle, au titre des loyers et charges refacturés par cette dernière au cours de mois de janvier et février 2013 et (ii) aux loyers à percevoir ou perçus par Orosdi (également du produit de location en application d'IAS17).

Le rapport d'information trimestrielle pour le premier trimestre 2013, sous forme intégrale, est disponible sur le site Internet de la Société www.orosdi.com (section "Communiqués de presse").

2.4.1.4 Tenue de l'Assemblée Générale Annuelle le 10 juin 2013 et décisions de l'associé commandité de la Société prises le même jour

L'Assemblée Générale des associés commanditaires de la Société, qui s'est réunie le 10 juin 2013, et l'associé commandité de la Société, par décisions prises le même jour, ont notamment approuvé les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2012 et statué sur le rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce sur renvoi de l'article L. 226-10 du même Code.

Ils ont suivi la proposition du Conseil de surveillance et après avoir constaté l'existence d'une perte d'un montant de EUR (12.738.486,27) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, ont décidé d'affecter la perte dudit exercice en totalité au report à nouveau, de sorte que ce dernier, ramené à EUR 0 à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 11 juin 2012, est devenu débiteur à hauteur du même montant.

L'Assemblée Générale des associés commanditaires et l'associé commandité de la Société ont également :

- constaté que la dissolution sans liquidation de Orosdi La Chapelle par transmission universelle du patrimoine de cette dernière au profit de la Société (telle qu'autorisée aux termes des décisions du conseil de surveillance de la Société en date du 18 décembre 2012), est devenue effective le 23 février 2013 et que Orosdi La Chapelle a ainsi été radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris en date du 1er mars 2013.
- autorisé la mise en place d'un programme de rachat, par la Société, de ses propres actions, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de l'Assemblée Générale. A cet effet, ils ont autorisé le gérant à réduire, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, le

capital social de la Société, par annulation des actions achetées dans le cadre du programme de rachat.

Le texte intégral des résolutions soumises au vote est repris au sein de l'avis préalable de réunion, disponible sur le site Internet de la Société (www.orosdi.com - section "Communiqués de presse").

Les résultats des votes lors de l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2013 sont disponibles sur le site Internet de la Société www.orosdi.com (section "Communiqués de presse").

2.4.2 Analyse des résultats et de la situation financière de la Société

Les comptes semestriels ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité d'exploitation. En effet, d'une part les perspectives d'activité sont encourageantes, les locaux de l'immeuble de la rue Blanche à Paris 9ème étant loués à près de 50 % au 30 juin 2013. D'autre part, la société a signé, en janvier 2013, un avenant à la convention de crédit avec ses partenaires financiers. Cet avenant met en œuvre l'extension du crédit senior pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 16 juin 2014. Les garanties et sûretés mises en place dans le cadre de la convention de crédit font également l'objet d'une prorogation, dont notamment les sûretés hypothécaires prorogées jusqu'au 16 juin 2015. Enfin, l'associé de référence de la Société a confirmé son soutien financier nécessaire à la couverture des besoins de trésorerie courants jusqu'au 31 décembre 2013.

Aucun autre événement sortant du cadre ordinaire de la gestion courante ni aucune affaire susceptible d'affecter de manière significative les résultats de la Société ne sont intervenus au cours du premier semestre 2013.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des états financiers sont conformes à la réglementation en vigueur. Celles-ci ont été modifiées par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2012. En effet, suite à la dissolution sans liquidation d'Orosdi La Chapelle avec transmission universelle de son patrimoine au profit d'Orosdi, le Groupe n'existe plus. En conséquence, dans la mesure où la Société n'a plus de filiale, elle n'est plus tenue d'établir des comptes consolidés. Contrairement aux comptes semestriels clos le 30 juin 2012, la Société n'a donc pas établi de comptes consolidés aux normes IFRS au titre du premier semestre 2013 mais uniquement des comptes sociaux.

A des fins de comparabilité avec la période précédente, des comptes sociaux sont présentés en date du 30 juin 2012. Ces comptes n'ont pas fait l'objet d'une expression d'opinion par les commissaires aux comptes de la Société.

Afin de vous permettre d'analyser la situation financière du Groupe au cours du premier semestre 2013, nous vous proposons de mesurer, par rapport aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, l'évolution des grands postes du bilan.

- Les actifs immobilisés : le total des actifs immobilisés s'élève à 127.654.486 euros contre 143.032.449 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.
- Les actifs non immobilisés : le total des actifs non immobilisés s'élève à 10.406.064 euros contre 6.192.256 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces derniers sont essentiellement composés des créances commerciales et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les créances clients correspondent aux loyers à encaisser et sont comptabilisées pour leur juste valeur, soit leur valeur nominale. La trésorerie est représentative des comptes bancaires courants.

- Les capitaux propres s'élèvent à 9.046.917 euros contre 12.743.138 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

- Les dettes s'élèvent à 129.493.039 euros contre 136.481.566 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Elles sont principalement constituées (i) des emprunts et dettes contractés auprès des établissements de crédit et (ii) des emprunts et dettes souscrits auprès d'entités affiliées.
- Le total du bilan s'élève à 138.539.956 euros contre 149.224.705 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les produits et les charges pour le premier semestre 2013 sont les suivants :

- le résultat d'exploitation, négatif, s'élève à 1.186.327 euros, dont :
 - (i) 3.407.452 euros de produits d'exploitation ; et
 - (ii) 4.593.779 euros de charges d'exploitation.

Les loyers sont constatés au compte de résultat sur la période conformément aux baux conclus avec les locataires. Les baux ne prévoient pas l'application de franchise à l'exception du bail conclu avec la société CRITEO visé ci-dessus. Les charges locatives facturées aux locataires sont présentées dans le chiffre d'affaires.

Les engagements de loyers à recevoir des locataires du parc immobilier patrimonial ont été évalués sur la base actuelle au 30 juin 2013, sans incidence des évolutions futures liées aux renégociations ou aux indexations. Les baux concernés sont négociés sur une base ferme.

- le résultat financier s'élève à - 2.509.894 euros, dont 2.547.412 euros représentant les charges financières sur emprunt relatives aux activités poursuivies. Les produits financiers correspondent au boni lié à la TUP d'Orosdi la Chapelle en date du 23 février 2013. Il représente le résultat de la période intercalaire.

Compte tenu de l'ensemble des éléments qui précèdent, les comptes sociaux du premier semestre 2013 font apparaître un résultat courant avant impôts négatif égal à 3.696.221 euros contre un résultat négatif de 13.200.661 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les comptes semestriels sont joints en section 3.1 ci-après.

2.5 Evénements importants survenus depuis la fin du premier semestre 2013

Aucun autre événement sortant du cadre ordinaire de la gestion courante ni aucune affaire susceptible d'affecter de manière significative les résultats de la Société ne sont intervenus depuis la fin du premier semestre 2013.

Les informations relatives au nombre total des droits de vote et d'actions prévues par l'article L. 233-8 I du Code de commerce et l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ont été communiquées au marché et publiées sur le site Internet de la Société le 17 juin 2013.

2.6 Principales transactions entre parties liées

Le rapport semestriel d'activité doit faire état des principales transactions intervenues entre parties liées, et notamment :

- des transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice en cours et ont influé significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société au cours de cette période ; et

- de toute modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier rapport financier annuel qui pourrait influer significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société durant les six premiers mois de l'exercice en cours.

Aucune transaction entre parties liées n'a influé significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société durant le premier semestre 2013.

2.7 Evolution prévisible, perspectives d'avenir et principaux risques et incertitudes relatifs à l'activité de la Société jusqu'à la clôture de l'exercice

2.7.1 Evolution prévisible de l'activité de la Société

La Société envisage de continuer à gérer son patrimoine immobilier, notamment au travers de la restructuration des immeubles qu'elle détient, et à examiner les opportunités d'investissement.

2.7.2 Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir de la Société sont semblables à celles énoncées au sein du Rapport Financier Annuel.

2.7.2.1 Développer et valoriser le patrimoine actuel

Les travaux sur l'ensemble immobilier sis dans le neuvième arrondissement de Paris, qui avaient pour but de restructurer en profondeur le bâtiment de façon à le relouer comme immeuble à usage principal de bureaux, ont été réceptionnés le 20 janvier 2012. Orosdi a déposé une déclaration d'achèvement des travaux le 19 avril 2012.

Les loyers à percevoir par la Société sont en progression depuis la mise en exploitation du site de la rue Blanche et de la prise à bail par la société CRITEO. Cette situation se poursuivra en principe au cours de l'exercice 2013. En attendant, le paiement des loyers perçus sur le site de la rue Blanche, assortie d'une franchise de loyer d'un an, est échelonné sur la base d'un calendrier prédéfini et s'effectuera en principe en fonction de ce calendrier.

2.7.2.2 Poursuivre les acquisitions

Dans le cadre de la négociation pour la prorogation de l'emprunt bancaire qui a été signé le 30 janvier 2013, la société s'est engagée à ne détenir qu'un seul actif, celui situé à rue Blanche.

La stratégie en matière de poursuite des acquisitions a de ce fait été modifiée. La société a toujours vocation à valoriser et à développer son patrimoine immobilier afin de poursuivre son développement sur le marché de l'immobilier commercial et de bureaux.

Cependant, le développement de son patrimoine immobilier ne se fera pas au moyen de nouvelles acquisitions pendant la durée de l'emprunt bancaire.

2.7.2.3 Stratégie à moyen et long terme

La stratégie à moyen et long terme concernant la Société est identique à celle énoncée au sein du Rapport Financier Annuel et est rappelée ci-après.

L'acquisition du contrôle de la Société en 2007 par le Groupe CEREP III s'est inscrite dans le cadre d'une stratégie visant à constituer une société foncière de taille significative pouvant acquérir des immeubles ou des droits afférents à des contrats de crédit-bail immobilier, notamment sous le régime prévu à l'article 210 E du Code

général des impôts. Il est rappelé que ce régime, qui avait été aménagé par la Loi de finance pour 2009, n'est plus applicable depuis le 31 décembre 2011.

La Société n'envisage pas à ce jour d'opter pour le régime fiscal des sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC).

Les pertes engendrées par la Société et le Groupe sont notamment liées à la restructuration lourde dont a fait l'objet l'actif immobilier détenu et sis rue Blanche. La Société dispose cependant, de la part de son associé commanditaire majoritaire, d'un soutien financier suffisant afin de poursuivre son activité (voir section 1.2.6.6 du Rapport Financier Annuel).

La crise financière mondiale de 2007, qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique, a emporté de multiples conséquences pour les entreprises, notamment au plan de leur activité et de leur financement.

La valorisation des actifs détenus par le Groupe n'a pas été impactée par la crise financière et économique susvisée. Cette dernière a toutefois ralenti le développement de son activité. Dans le cadre de la négociation pour la prorogation de la date d'échéance de l'emprunt bancaire au titre de la Convention de Crédit, la Société s'est engagée à ne détenir qu'un seul actif, celui situé à rue Blanche. La stratégie en la matière, telle qu'envisagée lors de l'acquisition de la Société en 2007, a de ce fait été modifiée. La Société a toujours vocation à valoriser et à développer son patrimoine immobilier afin de poursuivre son développement sur le marché de l'immobilier commercial et de bureaux. Cependant, le développement de son patrimoine immobilier ne se fera pas au moyen de nouvelles acquisitions sans renégociation ou amendement de l'emprunt bancaire.

Sous réserve de ce qui est précisé ci-dessus, Orosdi a ainsi vocation à exercer une activité patrimoniale consistant à construire, réhabiliter, détenir et gérer, en vue de les louer, des actifs immobiliers de grande qualité sur des durées généralement supérieures à 5 ans, son intention étant de gérer son actif immobilier en fonction des opportunités qui pourront se présenter, et ce en cohérence avec son objet social.

2.7.3 Principaux risques et incertitudes liés à l'activité de la Société

La Société est soumise à de nombreux risques et incertitudes qui sont susceptibles d'affecter sa performance financière. L'activité, la situation financière ou le résultat des activités de la Société pourraient être affectés de manière significative par les risques résumés ci-après. Ces risques sont, à la date du Rapport Financier Semestriel, ceux dont la Société estime que la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement. D'autres risques, non identifiés à la date du Rapport Financier Semestriel ou dont la réalisation n'est pas considérée, à cette même date, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement, peuvent exister.

Les informations relatives à la politique de gestion des risques présentés ci-après sont développées au sein du rapport sur le contrôle interne du président du Conseil de surveillance de la Société (voir la section 1.2.17.1 du Rapport Financier Annuel).

Les principaux facteurs de risque propres à la Société et à son activité sont les suivants :

- **Risques liés à l'exploitation** (risques liés à l'environnement économique et à l'évolution du marché de l'immobilier, à la concentration du patrimoine de la Société, à l'absence de liquidité des actifs immobiliers, à la valorisation des actifs, aux travaux, à la commercialisation des actifs de la Société, à l'importance des relations avec le Groupe CEREP III, aux coûts et à la disponibilité de couvertures d'assurance appropriées,).

- **Risques juridiques, réglementaires et fiscaux** (risques liés à la réglementation applicable, risques naturels et technologiques, risques liés à la santé (amiante, légionelle, plomb, etc.), risques environnementaux liés aux ICPE, risques liés au régime fiscal des acquisitions, à la réglementation des baux et à leur non-renouvellement).
- **Risques financiers** (risques liés à la stratégie d'acquisition du Groupe, au niveau d'endettement du Groupe, au service de la dette, risques de liquidité et de trésorerie, risques liés au niveau des taux d'intérêt, de change et risques sur actions).

Pour de plus amples renseignements, nous vous remercions de bien vouloir vous référer à la section 1.2.13 du Rapport Financier Annuel.

LE GERANT

3 COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2013

Une présentation des chiffres-clés des comptes semestriels figure en section 1.2. "Chiffres clés au 30 juin 2013" du présent Rapport Financier Semestriel.

3.1 Etats financiers semestriels d'Orosdi au 30 juin 2013

OROSDI

**SCA au capital de 23 315 200 €
112, avenue Kleber
75116 PARIS**

**Comptes semestriels
au 30 juin 2013**

BILAN ACTIF

ACTIF	Du 01/01/2013 au 30/06/2013 (6 mois)			Période non auditée du 01/01/2012 au 30/06/2012 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)
Rubriques	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Net
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions,brevets,droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances,acomptes immob. incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	34 563 918		34 563 918	34 563 918	34 563 918
Constructions	112 014 346	18 950 114	93 064 232	96 653 170	95 038 962
Installations techniq., matériel, outillage					
Autres immobilisations corporelles	6 200		6 200	6 200	6 200
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à participations				8 571 756	7 593 601
Autres titres immobilisés				5 226 858	5 809 631
Prêts					
Autres immobilisations financières	20 135		20 135	20 135	20 135
TOTAL I	146 604 600	18 950 114	127 654 486	145 042 039	143 032 449
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances,acomptes versés/commandes					
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés	6 051 008		6 051 008	412 350	3 397 656
Autres créances	856 635		856 635	592 900	1 620 709
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	86 823		86 823	86 823	86 823
(dt actions propres 86 822,71)					
Disponibilités	2 549 474		2 549 474	1 467 659	86 674
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	862 124		862 124	1 186 164	1 000 395
TOTAL II	10 406 064		10 406 064	3 745 895	6 192 256
Charges à répartir sur plusieurs exercices III	479 406		479 406	105 846	
Primes rembours des obligations IV					
Ecarts de conversion actif V					
TOTAL GENERAL (I à V)	157 490 070	18 950 114	138 539 956	148 893 779	149 224 704

BILAN PASSIF

PASSIF	Du 01/01/2013 au 30/06/2013 (6 mois)	Période non auditée du 01/01/2012 au 30/06/2012 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (dont versé : 23 315 200)	23 315 200	23 315 200	23 315 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport	667	667	667
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	1 328 000	1 328 000	1 328 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	837 758	837 758	837 758
Autres réserves			
Rejet à nouveau	(12 738 486)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(3 696 221)	(7 213 666)	(12 738 486)
Subventions d'investissements			
Provisions réglementées			
TOTAL I	9 046 917	18 267 958	12 743 138
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL II			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL III			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	104 164 059	105 312 938	103 600 000
Emprunts, dettes fin. Divers	21 714 899	23 304 421	31 264 049
Acomptes et avances reçus	1 901 396	206 761	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 936	353 406	333 718
Dettes fiscales et sociales	1 033 270	210 175	583 368
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	239 200	332 095	670 075
Autres dettes	209 116	906 024	30 357
COMPTE DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance	68 163		
TOTAL IV	129 493 039	130 625 820	136 481 566
Ecarts de conversion passif	V		
TOTAL GENERAL (I à V)	138 539 956	148 893 779	149 224 704

COMpte DE RESULTAT

		Du 01/01/2013 au 30/06/2013 (6 mois)	Période non auditée du 01/01/2012 au 30/06/2012 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	2 694 111		2 694 111	378 466
Production vendue services				3 397 154
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 694 111		2 694 111	378 466
Production stockée				
Production immobilisée				2 454 447
Subventions d'exploitation				3 479 659
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		713 340		
Autres produits		1	2	6
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		3 407 452	2 832 915	6 876 819
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats matières premières, autres approvisionnements				
Variations de stock matières premières et approvisionnements				
Autres achats et charges externes	1 829 432		5 374 462	7 357 830
Impôts, taxes et versements assimilés	202 827		83 468	18 145
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations :		2 556 519	1 480 323	4 231 788
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges	5 001		5 002	10 002
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		4 593 779	6 943 254	11 617 766
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 186 327)	(4 110 339)	(4 740 947)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	37 518		195 578	403 379
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Défenses positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		37 518	195 578	403 379
Dotations financières aux amortissements et provisions			315 541	1 293 696
Intérêts et charges assimilées	2 547 412		3 089 500	7 569 397
Défenses négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		2 547 412	3 405 041	8 863 093
RESULTAT FINANCIER		(2 509 894)	(3 209 463)	(8 459 714)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(3 696 221)	(7 319 802)	(13 200 661)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

	Du 01/01/2013 au 30/06/2013 (6 mois)	Période non auditée du 01/01/2012 au 30/06/2012 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)
	Total	Total	Total
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		106 136	106 136
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		106 136	106 136
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		106 136	106 136
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			(356 039)
TOTAL DES PRODUITS	3 444 970	3 134 629	7 386 334
TOTAL DES CHARGES	7 141 191	10 349 295	20 124 820
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(3 696 221)	(7 213 666)	(12 738 486)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Variation des capitaux propres	31/12/2012	Affectation résultat 2012	Augmentation	Diminution	30/06/2013
Capital social	23 315 200				23 315 200
Prime d'émission	667				667
Réserve légale	1 328 000				1 328 000
Autres réserves	837 758				837 758
Report à nouveau					(12 738 486)
Résultat de l'exercice	(12 738 486)	(12 738 486)		(3 696 221)	(12 738 486)
Total des capitaux propres	12 743 138			(3 696 221)	9 046 917

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en euros)	juin-13	juin-12	déc.-12
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net des	(3 696 221)	(7 213 666)	(12 738 486)
Amortissements et provisions	2 529 519	1 795 864	5 525 484
Dotations	-	-	-
Reprises	-	-	-
Impôts hors éléments financiers	-	-	-
Charges et produits financiers nettes d'impôt	2 547 412	2 893 922	7 569 397
Produits financiers nets d'impôt	-	-	-
Marge brute d'autofinancement	1 380 710	(2 523 880)	356 395
Variation du besoin en fonds de roulement liés aux activités opérationnelles	(412 311)	227 370	(3 990 917)
Frais financiers payés	(1 177 502)	(2 565 301)	(5 883 646)
Impôt sur le bénéfice payé	-	-	-
Flux net de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	(209 103)	(4 861 811)	(9 518 168)
Acquisition d'immobilisations	(376 329)	(2 754 448)	(4 564 170)
Trésorerie liée à la TUP	13 403 232	-	-
Flux net de trésorerie provenant des activités d'investissement	13 026 903	(2 754 448)	(4 564 170)
Augmentation de capital nette de frais	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-
Variation nette des dépôts de garantie	-	-	16 974
Remboursement d'emprunts	(13 270 000)	(3 124 689)	(4 721 331)
Emission d'emprunts	2 915 000	12 148 233	18 813 000
Intérêts financiers nets perçus	-	-	-
Augmentation des actifs financiers	-	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(10 355 000)	9 023 544	14 108 643
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	2 462 800	1 407 289	26 304
Trésorerie et équivalents de trésorerie début de période	173 497	147 193	147 193
Trésorerie et équivalents de trésorerie fin de période	2 636 297	1 554 482	173 497
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	2 462 800	1 407 289	26 304

FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

DESCRIPTION DE LA SOCIETE

Orosdi SCA est une société foncière cotée qui a vocation à investir dans l'immobilier commercial et d'entreprise (bureaux, parcs d'affaires, entrepôts, centres commerciaux et éventuellement logements).

Orosdi SCA est une société en commandite par actions, au capital de 23.315.200 euros, identifiée sous le numéro 552 022 832 RCS Paris, dont le siège social est situé au 112, avenue Kléber, 75116 Paris.

Place de cotation : Euronext Paris, Compartiment C
Code ISIN : FR0000039141 - OROS

EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE LA PERIODE

Environnement économique

La crise financière mondiale, qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique, a emporté de multiples conséquences pour les entreprises, notamment au plan de leur activité et de leur financement. Ces éléments ont été pris en considération par notre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes au 30 juin 2013.

Les pertes engendrées par la société sont notamment liées au financement et aux coûts de la restructuration lourde dont a fait l'objet l'actif immobilier détenu et sis rue Blanche.

La valorisation des actifs détenus par la société n'a pas été impactée par la crise financière et économique susvisée.

Cette dernière a toutefois ralenti le développement de son activité. Dans le cadre de la négociation pour la prorogation de l'emprunt bancaire qui a été signée le 30 janvier 2013, la société s'est engagée à ne détenir qu'un seul actif, celui situé à rue Blanche.

La stratégie en la matière a de ce fait été modifiée. La société a toujours vocation à valoriser et à développer son patrimoine immobilier afin de poursuivre son développement sur le marché de l'immobilier commercial et de bureaux.

Cependant, le développement de son patrimoine immobilier ne se fera pas au moyen de nouvelles acquisitions pendant la durée de l'emprunt bancaire.

Prorogation de l'échéance de la dette senior (avenant n°5 du 30 janvier 2013)

En janvier 2013, la société a signé un avenant à la convention de crédit avec ses partenaires financiers.

Cet avenant prévoit l'extension du crédit senior pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 16 juin 2014.

Les garanties et sûretés mises en place dans le cadre de la convention de crédit font également l'objet d'une prorogation, dont notamment les sûretés hypothécaires prorogées jusqu'au 16 juin 2015.

Prorogation des échéances des financements groupe

En date du 25 janvier 2013, les sociétés CEREP Investment France S.à.r.l. et CEREP III Finance S.à.r.l. ont prorogé du 1er novembre 2012 la date d'échéance de leurs prêts respectifs au 31 décembre 2014.

Dissolution sans liquidation de la société Orosdi La Chapelle par transmission universelle de patrimoine au profit de la société Orosdi SCA

Consécutivement à la cession de son unique actif immobilier, la société Orosdi La Chapelle n'a plus d'activité depuis le 27 décembre 2012.

En conséquence, aux termes de la déclaration en date du 21 janvier 2013, la société Orosdi SCA, en sa qualité d'associé unique de la société Orosdi La Chapelle, a prononcé la dissolution sans liquidation de cette dernière par transmission universelle de patrimoine.

En l'absence d'opposition des créanciers dans le délai légal, la transmission universelle du patrimoine de la société Orosdi La Chapelle est devenue effective le 23 février 2013 et la société Orosdi La Chapelle a été radiée du Registre du Commerce et des Sociétés en date du 1er mars 2013.

L'opération, sans incidence significative sur le résultat de la société se traduit principalement par la disparition de la valeur nette des titres de participation (7,6 M€) et des créances rattachées (5,8 M€), par contrepartie d'une entrée de trésorerie de 13,4 M€.

Présentation des comptes sociaux semestriels

Les dispositions du Code de Commerce (articles L 123-12 à L 123-28) et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) sont appliqués pour la présentation des comptes semestriels

Dans la mesure où Orosdi n'a plus de filiale, suite à la TUP d'Orosdi La Chapelle, Orosdi n'est plus tenue d'établir des comptes consolidés.

A des fins de comparabilité avec la période précédente, des comptes sociaux sont présentés en date du 30 juin 2012. Ces comptes n'ont pas fait l'objet d'une expression d'opinion par les commissaires aux comptes de la société.

Litige pour trouble du voisinage

Consécutivement aux travaux de restructuration et de réhabilitation de l'ensemble immobilier de la rue Blanche, le propriétaire d'un immeuble voisin a assigné la société Orosdi et son maître d'œuvre afin d'obtenir leur condamnation au titre d'un trouble de voisinage sur les bases suivantes :

- 159 025 € pour trouble de voisinage,
- Une indemnité journalière progressive, allant de 400 à 900 € par jour, au titre d'un préjudice né de l'usage d'un « tour d'échelle ».

Au cours de la période, la prochaine audience de procédure liée à ce litige a été fixée au 14 octobre 2013.

La société Orosdi a conclu au rejet ces prétentions et à la condamnation de son maître d'œuvre en garantie de toutes les condamnations dont elle pourrait faire l'objet.

Continuité d'exploitation

Les comptes semestriels ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

En effet, d'une part les perspectives d'activité demeurent encourageantes, les locaux de l'immeuble de la rue Blanche à Paris IXème étant loués à près de 50 % depuis le mois de mars 2012.

D'autre part, l'échéance de la dette senior arrive à son terme le 15 juin 2014 et le groupe envisage de négocier en temps utile avec ses partenaires financiers le renouvellement du financement bancaire au-delà de l'échéance principale.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de La période.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes semestriels au 30 juin 2013 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L 123-12 à L 123-28) et des règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Les immobilisations incorporelles sont constituées du droit au bail suite à l'acquisition du contrat de crédit bail immobilier en date du 10 octobre 2007.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). La ventilation du coût entre le terrain et la construction (composants) a été effectuée par différence entre le coût d'acquisition de l'ensemble et l'estimation à dire d'expert de la valeur d'assurance de l'immeuble (soit le coût de remplacement vétusté déduite).

La société procède chaque année à une évaluation de son actif immobilier.

Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilisation appréciée par composants, en mode linéaire.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision.

En application de la répartition par composants des bâtiments les durées d'amortissement, définies par une expertise immobilière indépendante, sont les suivantes :

Composants	Bâtiment 1	Bâtiment 2	Bâtiment 3
Gros œuvre initial	15 ans	20 ans	20 ans
Gros œuvre initial (frais d'acquisition)	14 ans	19 ans	19 ans
Gros œuvre réaménagé		50 ans	
Façades et toiture		20 ans	
Agencements intérieurs		15 ans	
Installations générales et techniques		20 ans	

Les frais sur acquisition d'immobilisations activés sont amortis respectivement sur les durées d'amortissements restantes de chaque composant.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont constituées des dépôts de garantie accordés à plus d'un an.

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet de dépréciation si leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur nominale.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

En date du 20 janvier 2012 un bail commercial, à effet au 15 juin 2012 assortie d'une franchise de loyer d'un an, a été signé.

Conformément à l'avis de l'OEC n°29, afin de rendre compte correctement des avantages économiques procurés par le bien immobilier loué, le bénéfice accordé au travers de la franchise fait l'objet d'une répartition sur la durée du bail commercial.

Au 30 juin 2013, la créance constatée au titre de la franchise de loyer s'élève à 5 975 791 euros TTC et est répartie sur la durée totale initiale du bail de 9 ans, soit jusqu'au 14 juin 2021.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Le coût d'acquisition est constitué :

- du prix d'achat (y compris droits et taxes non récupérables),
- des coûts directement attribuables,
- diminué des remises, rabais ou escomptes obtenus.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées des actions propres de la société représentant 0,55 % du capital pour un montant total de 86.823 euros.

La valeur unitaire de marché des titres au 30 juin 2013 est de 32 euros. Orosdi détient 5 613 actions propres, soit une valeur totale évaluée à 179 616 euros.

FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS

Les frais d'émission d'emprunt, constitués des frais d'actes et des commissions d'intermédiaires sont étaisés sur option sur la durée de l'emprunt, prorata temporis.

La quote-part de ces frais pris en charge sur la période est comptabilisée en charges à répartir.

Lors de la renégociation des emprunts, la société a supporté des frais liés à la prorogation de ces emprunts. Sur option, ces charges ont été transférées en charges à répartir pour un montant brut de 684.866 euros et sont amortis 18 mois, correspondant à période de prorogation, à compter du 30 janvier 2013.

Les frais concernent les frais d'arrangement, les frais d'actes versés au notaire pour modification des actes, ainsi que les commissions et honoraires Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (ex Calyon) et Eurohyp.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément au règlement CRC n°2000-06, une provision est enregistrée pour couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Au 30 juin 2013, aucune provision pour risque et charge n'a été constituée.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthodes n'est intervenu au cours de la période.

IMMOBILISATIONS

	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains	1		
Constructions sur sol propre	34 563 918		
Constructions sur sol d'autrui	111 638 017		
Const. Install. générales, agencements, aménagements			
Install. techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers	6 200		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	146 208 135		376 329
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	18 834 593		
Autres titres immobilisés	20 135		
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	18 854 728		
TOTAL GENERAL	165 062 864		376 329

	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains			1	
Constructions sur sol propre			34 563 918	
Constructions sur sol d'autrui			111 638 017	
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn.,matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			376 329	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers			6 200	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			146 584 464	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		18 834 593		
Autres titres immobilisés			20 135	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		18 834 593	20 135	
TOTAL GENERAL		18 834 593	146 604 600	

AMORTISSEMENTS

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	16 599 055	2 351 059		18 950 114
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencements, aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 599 055	2 351 059		18 950 114
TOTAL GENERAL	16 599 055	2 351 059		18 950 114

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
	Dotations			Reprises		Mouvements amortissements fin exercice
	Déférentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Déférentiel de durée et autres	Mode dégressif	
FRAIS ETBL AUT. INC.						
Terrains						
Construct.						
- sol propre						
- sol autrui						
- installations						
Install. Tech.						
Install. Gén.						
Mat. Transp.						
Mat bureau						
Embal récup.						
CORPOREL.						
Acquis. titre						
TOTAL						

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étalement Primes de remboursement des obligations		684 866	205 460	479 406

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour eros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	5 431 361		5 431 361	
DEPRECiations	5 431 361		5 431 361	
TOTAL GENERAL	5 431 361		5 431 361	
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Reprise de la provision pour dépréciation des titres Orosdi La Chapelle dans le cadre de la Transmission Universelle de Patrimoine du 23 février 2013 sans constatation d'une reprise de provision dans le compte de résultat en application de l'Avis CU CNC n° 2005-C, question n° 13 relatif au traitement de l'incidence de la dépréciation des titres de la société absorbée.

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	20 135		
Client douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 051 008	6 051 008	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	370 055	370 055	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	44 374	44 374	
Débiteurs divers	442 206	442 206	
Charges constatées d'avance	862 124	862 124	
TOTAL GENERAL	7 789 902	7 769 767	20 135
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	4 167	4 167		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	104 159 893	104 159 893		
Emprunts et dettes financières divers	21 714 899	16 975		
Fournisseurs et comptes rattachés	162 936	162 936		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	982 478	982 478		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	50 792	50 792		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	239 200	239 200		
Groupe et associés	5 357	5 357		
Autres dettes	203 758	203 758		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	68 163	68 163		
TOTAL GENERAL	127 591 643	105 893 719	21 697 924	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 284 910			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 270 000			
Emprunts, dettes contractées auprès d'associés				

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTE DE BILAN

	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêt Cerep Investment France			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	20 600		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Dettes financières diverses			
Autres emprunts obligataires			
Fournisseurs - Factures non parvenues			
Fournisseurs - Cerep SARL			
Fournisseurs - Cerep III SARL			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
RESULTAT			
Charges d'exploitation avec les entreprises liées			
Charges financières avec les entreprises liées			
Produits financiers avec les entreprises liées	(103 684) 805 850		

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	crées pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 024 000			22,77

ETAT DES CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES Intérêts courus sur emprunt - Etablissements bancaires	1 365 743
Intérêts courus - Subordinary loan	559 893
Intérêts courus - Shareholder loan	143 313
	662 537
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES Fournisseurs - factures non parvenues	111 515
	111 515
DETTES FISCALES ET SOCIALES Etat - charges à payer	50 792
	50 792
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT Intérêts courus à payer	4 167
	4 167
Total	1 532 216

ETAT DES PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES Clients - factures à établir	5 981 006 5 981 006
Total	5 981 006

ETAT DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	862 124
Total	862 124
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	(68 163)
Total	(68 163)

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 30 juin 2013	Taux	Montant HT 30 juin 2012	Taux
Loyers - soumis à TVA	2 473 468	91,81%	205 589	54,32%
Loyers - non soumis à TVA	81 057	3,01%		0,00%
Refacturation charges - soumis	196 378	7,29%	172 877	45,68%
Refacturation charges - non soumis	(56 791)	-2,11%		0,00%
Total	2 694 111	100,00%	378 466	100,00%

EFFECTIF MOYEN

La société n'a employé aucun salarié sur la période.

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La société Orosdi SCA est détenue à 99,09 % par la société CEREP Investment France SARL.
Les comptes de la société ne sont pas intégrés dans un groupe consolidé.

ENGAGEMENTS DONNES & RECUS

ENGAGEMENTS FINANCIERS – GARANTIES

Garantie reçue :

En garantie du paiement des loyers, la société CRITEO a consenti au profit de la société Orosdi une garantie autonome à première demande d'un montant de 5 628 K€ jusqu'au 30 juillet 2021.

Garanties données :

Dans le but de financer l'acquisition du crédit bail de l'immeuble Rue Blanche, la levée d'option et les coûts de restructuration, la société Orosdi SCA a signé une convention d'ouverture de crédit avec la société Eurohypo AG – Société de droit allemand, et la banque Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (ex Calyon) – société de droit français. Les montants des prêts sont répartis à 50% entre chaque préteur.

Le montant total maximum du crédit accordé est de 111.100.000 Euros se décomposant de la façon suivante :

Tranche 1A : Refinancement d'une partie des fonds propres pour la cession du crédit bail : 19 889 526 Euros

Tranche 1B : Financement de la totalité du prix de levée d'option : 32 710 474 Euros

Tranche 2 : Financement partiel des coûts de restructuration : 41 000 000 Euros

Tranche 3 : Financement partiel des frais financiers dus pendant la restructuration : 10 000 000 Euros

Ouverture crédit TVA : 7 500 000 Euros

La convention a fait l'objet de deux avenants courant 2009 afin d'adapter le contrat aux échéances modifiées suite au délai plus long pour l'obtention du nouveau permis de construire, puis de deux nouveaux avenants mi-décembre 2012 et en janvier 2013 afin d'adapter le contrat aux échéances modifiées.

Au 30 juin 2013, les Tranches 1A et 1B, la Tranche 2, la Tranche 3 ont été entièrement tirées, la Tranche crédit TVA a été intégralement remboursée.

Le premier tirage de la Tranche 2 intervenu le 30 novembre 2009 s'est accompagné de la remise à la banque Crédit Agricole Corporate and Investment Bank d'une garantie des frais financiers de substitution émise par une banque garante, pour le compte de la société Orosdi, pour un montant de 6.800.000 Euros et expirant 38 mois après sa date d'émission, c'est-à-dire le 31 janvier 2013.

Cette garantie autonome à première demande destinée à garantir le paiement des frais financiers notamment pendant la restructuration de l'immeuble a été émise par Barclays bank Plc au profit de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank pour un montant de 6.800.000 Euros et expirant le 31 janvier 2013. Par avenant en date du 27 février 2012, le montant maximum de la garantie a été réduit de 6.800.000 euros à 5.294.524 euros.

Par avenant en date du 31 janvier 2013, la garantie a été prorogée pour un montant de 2 200 000 euros jusqu'au 30 juin 2014. Cet avenant prévoit notamment une garantie des dépenses immeubles pour un montant de 2 700 000 euros expirant au plus tôt le 30 septembre 2013.

Le taux d'intérêt est Euribor 3 mois augmenté d'une marge de 3% l'an.

Privilège de prêteur de deniers

En garantie de remboursement de la Tranche 1B, chacun des préteurs bénéficie d'un privilège de prêteur de deniers en 1er rang d'un montant en principal de 16 355 237,19 Euros soit un montant principal total de 32 710 474,38 Euros.

Les banques entendent maintenir les effets de cette inscription jusqu'au 15 décembre 2013.

Affectation hypothécaire – Hypothèque conventionnelle

En sûreté et en garantie du paiement de la somme totale en principal de 70 889 526 Euros (Tranche 1A, Tranche 2 et Tranche 3), et en garantie du remboursement de toute somme susceptible d'être due aux banques au titre de la convention, la société Orosdi s'est engagé à affecter et hypothéquer en 2ème rang et sans concurrence avec des tiers la somme en principal de 35.444.762,81 Euros augmentée de tous intérêts, commissions, frais et accessoires évalués à 10%.

Nantissement

Le solde du compte bancaire Projet ouvert dans les livres du teneur de compte a été nanti en premier rang au profit de Calyon et Eurohypo AG.

Engagement particulier relatif à la dette séniior

Les avenants 4 et 5 du contrat de la dette séniior stipulent que le groupe s'engage à ne détenir plus que l'actif de la rue Blanche jusqu'au complet remboursement de la dette séniior, c'est-à-dire jusqu'au 15 juin 2014.

ENGAGEMENTS DE LOYERS

Les engagements de loyers à recevoir des locataires ont été évalués sur la base actuelle au 30 juin 2013, sans incidence des évolutions futures liées aux renégociations ou aux indexations. Les baux concernés sont négociés sur une base ferme.

Les engagements de loyers sur l'ensemble du patrimoine se présentent comme suit :

	Loyers 2013	Loyers 2014	Loyers 2015	Total (en K€)
Engagements de loyers pour l'ensemble du patrimoine	5 169	5 173	5 173	15 516

RESPECT DES RATIOS FINANCIERS

Dans le cadre de la mise en place du financement par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (ex Calyon) et Euro Hypo, l'avenant n°5 de la convention de crédit initiale impose à Orosdi SCA, à compter de la date de livraison effective, à respecter un ratio LTV Projet inférieur ou égal à 55% et à calculer dès la remise par l'Agent des rapports d'expertise annuels réalisés par l'Expert, le ratio LTV Projet au moyen d'un certificat de calcul comprenant les modalités et détails de ce calcul

Au 30 juin 2013, le ratio LTV Projet, sur la base de la dernière évaluation connue de l'immeuble rue Blanche, s'élève à 44,18 %.

Au 30 juin 2013, les conditions sont respectées

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Les décalages temporaires entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges génèrent les effets d'impôt suivants non encore constatés dans les comptes :

Au 30 juin 2013 la situation fiscale latente était la suivante :

Accroissements de la dette future d'impôt en base :

Néant.

Allègements de la dette future d'impôt en base :

Intérêts liés à la sous-capitalisation réintégrés lors d'exercices précédents, potentiellement déductibles fiscalement ultérieurement:

Intérêts différés liés à la sous-capitalisation au 31/12/2012:	5.096.114
Décote des intérêts différés liés à la sous-capitalisation 30/06/2013:	- 254.806
Intérêts différés liés à la sous-capitalisation créés au titre de 2013 :	<u>0</u>
Intérêts différés liés à la sous-capitalisation au 30/06/2013 :	4.841.308

Déficits reportables fiscalement se décomposant de la manière suivante :

- Déficit reportable à l'ouverture de 47 293 657 euros,
- Résultat fiscal déficitaire généré sur la période de 8 300 464 euros.

Le résultat fiscal déficitaire de la période intègre notamment une déduction extra-comptable du mal de confusion d'un montant total de 5 431 361 euros.

3.2 Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels

OROSDI
SCA au capital de 23 315 200 €

112 avenue Kléber
75116 PARIS

RCS PARIS B 552 022 832

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE
AU 30 JUIN 2013

AUDIT ET DIAGNOSTIC
14, rue Clapeyron
75008 PARIS

AUDIT ET CONSEIL UNION
17 bis, rue Joseph de Maistre
75876 PARIS CEDEX 18

OROSDI

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE
AU 30 JUIN 2013

Mesdames, Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2. III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels de la société OROSDI, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Les comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre gérant.

Nous précisons que du fait de l'absence de filiales depuis le 23 février 2013, la société Orosdi établit des comptes semestriels en normes françaises pour la première fois. Ainsi, les comptes semestriels du 30 juin 2012 présentés à des fins de comparabilité n'ont pas fait l'objet d'une expression d'opinion.

Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas

AUDIT ET DIAGNOSTIC
14, rue Clapeyron
75008 PARIS

AUDIT ET CONSEIL UNION
17 bis, rue Joseph de Maistre
75876 PARIS CEDEX 18

d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les notes « Environnement économique » et « Continuité d'exploitation » du paragraphe « faits caractéristiques de la période » de l'annexe relatives à la continuité d'exploitation ;
- la note « Présentation des comptes sociaux semestriels » du paragraphe « faits caractéristiques de la période » de l'annexe relative à la présentation des comptes.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris, le 26 juillet 2013

Les Commissaires aux comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Paris

AUDIT ET DIAGNOSTIC



Olivier MAURIN

AUDIT ET CONSEIL UNION



Jean-Marc FLEURY

4 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

4.1 Structure de gouvernance de la Société

Lors de l'Assemblée Générale Mixte en date du 9 juillet 2007, la Société a été transformée en une société en commandite par actions dont la gouvernance est régie par les dispositions des statuts reproduites en section 4 du Rapport Financier Annuel. Les statuts de la Société sont également disponibles sur le site internet www.orosdi.com (section "Documents Financiers").

La société Orosdi Management SARL a été désignée en qualité d'associé commandité et en qualité de gérant de la Société, pour une durée indéterminée.

La Société a également été pourvue d'un Conseil de surveillance, composé de quatre membres, désignés par la même Assemblée Générale. La composition du Conseil a varié depuis, suite aux démissions de certains de ses membres (voir section 4.1.2 ci-dessous).

4.1.1 Gérance

Orosdi Management SARL est une société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros, identifiée sous le numéro 498 859 727 RCS Paris, dont le siège social est 112, avenue Kléber, 75116 Paris. Ses gérants sont Messieurs Eric Sasson, Robert Hodges et Robert Konigsberg.

Il est à noter qu'il n'existe pas de limitations formelles aux pouvoirs du gérant, à l'exception de celles découlant des pouvoirs du Conseil de surveillance et des associés.

Le gérant d'Orosdi, ainsi que ses représentants légaux, ne reçoivent aucune rémunération, sous quelque forme que ce soit, au titre de leurs fonctions (voir l'Annexe A du rapport de gestion du gérant (sections 1.2.16.3 et du Rapport Financier Annuel) pour de plus amples informations sur le sujet).

Les pouvoirs et règles d'attribution d'un dividende à l'associé commandité (prélèvement, sur le bénéfice distribuable, d'une somme égale à 0,01% du bénéfice distribuable) sont explicités dans les statuts et en section 1.2.17.1 du Rapport Financier Annuel.

4.1.2 Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance de la Société est composé des quatre membres suivants : Madame Agnès Riban, Monsieur Olivier Petreschi, Monsieur Bertrand Neuschwander et Monsieur Didier Zeitoun.

Messieurs Didier Zeitoun et Bertrand Neuschwander ont été désignés en qualité de membres indépendants. Lors de sa réunion en date du 10 avril 2011, le Conseil a procédé à l'évaluation de cette qualité et a confirmé leur qualification de membres indépendants du Conseil de surveillance de la Société.

Les mandats des membres du Conseil de surveillance prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui sera amenée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Aucune rémunération n'a été attribuée aux membres du Conseil de surveillance lors de leur nomination. Toutefois, l'Assemblée Générale Mixte et l'associé commandité ont, le 19 juin 2009, décidé d'allouer aux membres du Conseil de surveillance une rémunération annuelle globale de dix mille (10.000) euros, à titre de jetons de présence. Le Conseil de surveillance a décidé, le 28 juillet 2009, que cette somme serait attribuée, pour l'exercice en cours mais également pour chacun des exercices ultérieurs, jusqu'à nouvelle décision de l'associé commandité et de l'assemblée générale et/ou du Conseil de surveillance, à titre exclusif à ses deux membres indépendants :

- à Monsieur Bertrand Neuschwander pour un montant de cinq mille (5.000) euros ; et
- à Monsieur Didier Zeitoun pour un montant de cinq mille (5.000) euros.

Chaque membre du Conseil de surveillance bénéficie également d'un prêt d'une action de la Société, octroyé par Cerep Investment France S.à r.l., associé commanditaire majoritaire.

De plus amples informations concernant les membres du Conseil de surveillance sont incluses aux section 1.2.16 et 1.2.17 du Rapport Financier Annuel. Leurs pouvoirs et fonctions sont décrits dans les statuts et en section 1.2.16 du Rapport Financier Annuel.

Il est rappelé que lors de sa réunion en date du 29 avril 2009, le Conseil de surveillance a décidé qu'il remplirait les fonctions du comité d'audit prévu par les articles L.823-19 et suivants du Code de commerce et, en conséquence, a décidé d'étendre ses fonctions afin de couvrir celles prévues par les dispositions légales pour le comité d'audit.

5 PERSONNE RESPONSABLE

5.1 Personne responsable du Rapport Financier Semestriel

Eric Sasson, représentant légal d'Orosdi Management SARL, gérant d'Orosdi

5.2 Attestation des personnes responsables du Rapport Financier Semestriel

Je, soussigné, Eric Sasson, atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 4 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Eric Sasson

Représentant légal d'Orosdi Management SARL, gérant d'Orosdi